

NOUVEAU !

FACILITÉ DE PAIEMENT POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)



Les moyens de paiement de votre ALSH évoluent avec la mise en place du paiement en ligne et du prélèvement automatique



PAIEMENT EN LIGNE

Connectez vous sur le site <https://www.tipi.budget.gouv.fr>
Munissez vous de votre "Avis des sommes à payer" (ASAP) pour pouvoir saisir votre code "collectivité".

Ou

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Transmettre le formulaire de prélèvement complété et accompagné d'un RIB
Rdv sur le site de la Communauté de Communes.



Ou



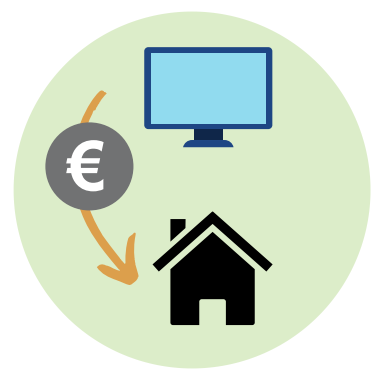
PAIEMENT PAR CHEQUE PAIEMENT PAR ESPECE PAIEMENT PAR CHEQUES VACANCES (ANCV)

Au guichet du Trésor Public
rue du marché aux truffes 46230 Lalbenque

Ou

VIREMENT BANCAIRE

Sur le compte bancaire renseigné sur l'avis des sommes à payer (ASAP)



A savoir !

Pour l'ALSH de Lalbenque, vous ne recevrez plus votre facture par mail mais un Avis des Sommes à Payer (ASAP) par voie postale transmis par le Trésor Public.

**Communauté de Communes
du Pays de Lalbenque-Limogne**
38 place de la Bascule
46230 LALBENQUE
Téléphone : 05-65-24-50-55
Site internet : www.cc-lalbenque-limogne.fr/

